

Anor *infos*

1



POPULATION P.12
Bientôt le Recensement



ÉQUIPEMENTS AMÉNAGEMENTS P.13

Les grandes orientations, projets d'aménagement



> DOSSIER



La mise en place d'un Lieu-Passerelle avec deux antennes.... P.10-11



Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	page 5/7
Réceptions – Mises à l'honneur	page 8
La Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	page 10/11
Population	page 12
Équipements - Aménagements	page 13
Travaux	page 14/15
Jeunesse	page 16
Solidarité	page 17
Festivités	page 18/19
Animations Culture Transfrontalières	page 20



PRATIQUE

• Mairie

5 Bis, Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR
 Tél. : 03 27 59 51 11 - Télécopie : 03 27 59 55 11
 Site : www.anor.fr - Courriel : contact-mairie@anor.fr
 Ouverture : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
 et de 14h00 à 18h00.

Retrouvez toute l'actualité et la vie du Territoire de Fourmies-Trélon sur le portail www.fourmies-trelon.fr, et consultez les informations de la Ville d'Anor dans la rubrique « Communes ».

• Bibliothèque Municipale Médiathèque :

36 Rue Pasteur 59186 ANOR
 Tél. : 03 27 59 74 68
 Courriel : contact-bibliotheque@anor.fr
 Ouverture : Mardi et Vendredi de 16h00 à 18h00
 Mercredi de 14h30 à 19h00, Jeudi de 16h30 à 18h00
 Samedi de 14h00 à 16h00

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke
 16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR
 Tél. : 03 27 59 57 69
 Site : www.si-anor.com - Courriel : contact@si-anor.com
 Ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 11h50
 et de 14h00 à 16h00

• Vente de Tickets de Cantine CLSH Permanent :

La vente des tickets de cantine a lieu le lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 18h00 à la Bibliothèque (Ancienne Ecole Maternelle) – Rue Pasteur.
 CLSH Permanent (Mercredis et Petites Vacances) de 08h30 à 17h00. Inscription et renseignement auprès de Madame Marie-Hélène MARTIN au 06 14 85 38 70.

• A NOTER sur votre Agenda :

Opération « Plantons le Décor » organisée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois
 Bon de commande à retirer en Mairie.

Campagne de printemps

Date limite de commande : 12 février 2007
 Livraison : 3 mars 2007 de 09h00 à 13h30
 Maison du Parc, Grange Dimière à MAROILLES



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS CONCITOYENS,

Vous découvrez la nouvelle version de votre bulletin d'information annoncée en mai. Nous avons souhaité que cette publication communale soit adaptée à une communication plus conviviale, plus chaleureuse, plus moderne.

Pour améliorer votre quotidien, notamment au niveau de **la sécurité des piétons**, nous avons procédé à quelques aménagements afin de limiter au maximum les risques d'accident en offrant plus de confort d'utilisation pour les poussettes d'enfants et les personnes à mobilité réduite. Certes, cela apporte des contraintes pour les automobilistes, mais, **la sécurité n'a pas de prix**.



«L'EAU»....
«ce sera indéniablement
l'un des enjeux
majeurs des prochaines
décennies....»

Vous avez pu constater et enregistrer avec satisfaction que « l'opération façades » avance régulièrement confortant ainsi notre volonté partagée de reconquérir, de valoriser notre patrimoine bâti. Le dossier de la Place du Poilu et de la Rue Léo Lagrange, évoqué en mai, est aujourd'hui finalisé, et dans les prochaines semaines, nous devrions lancer officiellement la mise en place du chantier...

L'Étude « EAU », engagée sur l'ensemble du territoire Anorien avancé bien. Nous découvrons à chaque réunion la véritable richesse de ce bien collectif, les lieux remarquables, les anciens édifices cachés... Nous nous rendons compte combien notre responsabilité demeure importante pour la préservation, la mise en valeur, le respect de cet élément naturel indispensable à la vie. Ce sera indéniablement l'un des enjeux majeurs des prochaines décennies... Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Dans quelques semaines, nous procéderons à un nouveau recensement de la Commune d'Anor. Je vous remercie par avance d'accorder votre meilleur accueil aux agents recenseurs : c'est un acte citoyen majeur.

Nous restons à votre entière disposition pour vous accompagner dans vos différentes attentes. En ces premiers jours de la nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour 2007.

Le Maire, Conseiller Général,
Jean-Luc Pérat



(avril à novembre 2006)

★ Tous nos vœux de bonheur

- 15/04/2006
• Pierric SIMON et Aude VANDERMESSE
- 06/05/2006
• Christophe GALLET et Stéphanie APLENCOURT
- 20/05/2006
• Xavier BOUXIN et Christine RENARD
- 27/05/2006
• Philippe GABRIEL et Valérie BAUDHUIN
- 10/06/2006
• Christophe CHRETIEN et Malika BITAM
- 01/07/2006
• Jean-Noël LANCELOT et Emilie CUVELIER
- 08/07/2006
• Fabrice HANNECART et Laetitia MARCOUX
- 15/07/2006
• Georges MEUNIER et Magalie SALENGROS
- 19/08/2006
• Yann MALATRAY et Cindy PUAUD
- 26/08/2006
• Jean-Louis LEBRUN et Fabienne DOUCE
- 04/11/2006
• Andrianiaina RAKOTOVAO et Marianne ROZE

Nos condoléances aux familles et amis de

- 05/04/2006 Gabrielle DANCOISNE-SIMPÈRE
Veuve SCULFORT
- 29/04/2006 Jean-Jacques DÉFOSSEZ
- 09/05/2006 Jean-Jacques THIÉFAINE
- 10/05/2006 Francis ROMBAUX
- 12/05/2006 Marie-Thérèse BÉCAR
Épouse CLAISSE
- 15/05/2006 Gertrude ROUSSEAUX
Épouse DEBLECKER
- 19/07/2006 Thérèse MEUNIER
Veuve BOTTIAU
- 15/08/2006 Marcelle PLANARD
Veuve TROCLET
- 22/08/2006 Linda HALABI
Épouse ALSAÏD
- 28/09/2006 Paul FERRY
- 11/10/2006 Francis ELIET
- 18/10/2006 René VALLET
- 25/10/2006 Maria KÖGEL
Épouse LEBÉGUE
- 03/11/2006 Laurent DUPONT
- 12/11/2006 Madeleine HOLDERBAUM
Veuve DEBOUVERE
- 20/11/2006 Jean-Noël MIDOUX

★ Bienvenue à



- 18/02/2006
• Célya DESCHAMPS
- 27/03/2006
• Bryan BASTIENT
- 03/04/2006
• Loïc LAURENT
- 14/04/2006
• Mathys BEROUDIAUX
- 16/04/2006
• William THIEULEUX
- 19/04/2006
• Wendie DELAPORTE
- 03/05/2006
• Thalia ROLAND
- 05/05/2006
• Lucas ROLAND
- 16/05/2006
• Lëïlla BOURGEOIS
- 18/05/2006
• David DESTRES
- 23/05/2006
• Hugo SCHEPENS
- 08/06/2006
• Thomas MASSON
- 13/06/2006
• Mélissa AZAD
- 15/06/2006
• Baptiste PECQUERIE
- 12/07/2006
• Camille PRISSETTE
- 31/07/2006
• Philippe LORDEREAU
- 06/08/2006
• Manzon HOLDERBAUM
- 24/08/2006
• Lise LECOEUVERE
- 07/09/2006
• Fiona MEURANT
- 15/09/2006
• Théotime CARRÉ
- 19/09/2006
• Lorenzo GORONFLOT
- 26/09/2006
• Rémi MENET
- 28/09/2006
• Sarah LAMRANI
- 29/09/2006
• Marie GODEFROID
- 04/10/2006
• Manon PROISY
- 05/10/2006
• Corentin LAMBERT
- 25/10/2006
• Julie JEAUMART
- 26/10/2006
• Méven BOURGEOIS
- 10/11/2006
• Kenny LEDUC
- 10/11/2006
• Valentin JEAUMART - LAFORGE
- 13/11/2006
• Mathéo DELLOUE
- 14/11/2006
• Kenzo LEDUC
- 14/11/2006
• Ilana MENU
- 17/11/2006
• Lena POIX
- 19/11/2006
• Yannick MALATRAY
- 21/11/2006
• Paul DUFFOSSET

★ Nous célébrons les Noces de Palissandre (65 ans de mariage) de

Monsieur et Madame Léon-Roger PREVOST

Monsieur Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, a eu le plaisir de célébrer le 8 juillet 2006 les Noces de Palissandre de Monsieur et Madame PREVOST Léon-Roger. Monsieur PREVOST, âgé de 86 ans, retraité SNCF, fut entre 1977 et 1983 Maire de la Commune d'Anor. Avec son épouse, ils habitent aujourd'hui Fourmies à la Résidence Jules Lassalle. Ils se sont mariés à Anor le 8 novembre 1941 et 65 années plus tard ils ont souhaité se « remarier » en présence de Régine PREVOST et de Julien PREVOST.





PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site www.fourmies-trelon.fr, Rubrique Anor – Vie Municipale. Ils sont par ailleurs affichés à l'extérieur de la Mairie ou encore, vous pouvez les demander auprès du Secrétariat Général.

Séance du 30 Mai 2006



• Aide exceptionnelle

Un coup de pouce important pour les vacances de Manon.

Saisi par une demande de M. et Mme DROUART, parents d'une petite fille âgée de 16 ans très lourdement handicapée, M. le Maire propose d'aider cette famille pour financer un séjour de vacances spécialisé, d'un coût de 1.870 € à FESTNOZ en Bretagne, d'une durée de 21 jours pendant les grandes vacances. Après débat et vote, et sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal considérant cette demande particulièrement justifiée, attribue une aide exceptionnelle de 500 €

• Tarifications Municipales

Très légère progression des tarifs de cantine qui restent les plus bas des environs et réduction de 15% pour les séjours complets du C.L.S.H.

Le prix des repas pris par les élèves au Restaurant Scolaire Municipal est ajusté de 2%, ce qui se traduit par une augmentation de 0,04 € pour les maternelles et de 0,05 € pour les primaires. Les nouveaux tarifs sont donc les suivants :

- primaires : 2,15 €
- maternelles : 1,92 €

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide d'appliquer une remise de 15% pour une participation à l'ensemble du Centre Aéré soit 23 jours cette année.

• RD n°156 Rue de Momignies

Un avenant pour une meilleure qualité d'éclairage.

Sur les conseils de Réseau Public Concept, maître d'œuvre des travaux d'enfouissement de réseaux et de l'éclairage public, il est proposé de modifier par voie d'avenant le marché attribué à la Société FORCLUM Réseau Nord. Cette modification consiste à améliorer la qualité de l'éclairage public en modifiant le nombre de candélabres et en réduisant la hauteur de ces derniers et leur puissance.

Le Conseil Municipal approuve donc cet avenant qui s'élève à 66,02 € TTC. Au-delà de cette très légère économie, cette modification permettra de réduire la consommation de ces sources lumineuses et d'obtenir une meilleure qualité d'éclairage.

• Aménagement du cadre de vie de la Place du Poilu et de la rue Léo Lagrange

Le marché de travaux de la Place du Poilu est lancé.

Monsieur PERAT indique aux conseillers municipaux présents que la Commune a confié une mission d'ingénierie au Cabinet BOCAGE nécessaire à la réalisation d'une opération d'aménagement du cadre de vie de la Place du Poilu et de la Rue Léo Lagrange. Le dossier de consultation des entreprises étant finalisé, le Conseil Municipal décide de lancer la procédure d'Appel d'Offres nécessaire à confier aux différentes entreprises, les travaux.

Compte tenu de l'estimation prévisionnelle des travaux, il est proposé d'utiliser la procédure du marché négocié : les démarches administratives imposées par cette procédure sont plus lourdes mais permettront de négocier les offres après l'ouverture des plis contrairement à l'appel d'offres ouvert.

• Programmation Pluriannuelle 2006-2008 de rénovation des façades.

19.352,12 € d'aides municipales pour la rénovation de 9 nouvelles façades

Depuis la réunion publique de présentation de la politique municipale de rénovation de façades le Conseil Municipal a déjà attribué une somme totale de 38.341,97 € correspondant à 19 dossiers. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de s'exprimer conformément à l'engagement du 9 décembre, sur ces 9 nouvelles demandes de subvention représentant un montant total de 19.352,12 €.

• Le bureau de Poste d'Anor

Le Conseil Municipal poursuit son soutien au personnel de la Poste

A ce sujet, Mr le Maire indique l'ensemble des démarches réalisées et engagées à ce titre et des remerciements obtenus des agents du Bureau d'Anor. Néanmoins et sur proposition de Mr PERAT, le Conseil Municipal unanimement souhaite au delà de la délibération prise lors du Conseil Municipal précédant, interpellé une nouvelle fois la Direction de la Poste sur l'avenir de ces agents, le fonctionnement et le nombre d'agents au bureau de poste d'Anor.

Séance du 18 septembre 2006

• Départs Autonomes – Projets de Séjour et de découverte du ski pour 2006

La Commune participera financièrement au projet des jeunes

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée municipale que le Département du Nord renouvelle cette année le dispositif d'aide aux départs autonomes, qui permet à des jeunes défavorisés de 16 à 21 ans de bénéficier d'un séjour autonome.

L'objectif de ce projet porté par l'A.J.A. qui concerne 14 jeunes Anoriens est la découverte du ski et du milieu alpin. Ce séjour est prévu pour mars 2007 et les actions locales sont déjà identifiées.

Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 6.960€ pour lequel les participations financières du Conseil Général du Nord, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mission Locale et de la Ville d'Anor sont sollicitées.

Sur proposition de M. le Maire et pour rendre éligible au financement du Conseil Général du Nord ce dossier, le Conseil Municipal attribue une subvention à hauteur de 1.200€ dans le cadre du Comité d'Aide au projet spécialement créé.

• Quinzaine du Conte Cantonal 2006

L'opération 2006 autour du Conte est

renouvelée

Compte tenu du renouvellement pour l'année 2006 de l'opération proposée aux enfants et aux habitants du Canton autour du Conte, Mr PERAT propose pour une parfaite organisation que certains projets soient portés administrativement et financièrement par une seule des collectivités. La Commune d'Anor peut assurer ce rôle comme pour les éditions précédentes. Pour ce faire, il convient de passer avec chaque Commune sauf Ohain cette année et Willies une convention pour que la Commune d'Anor assure la maîtrise d'ouvrage de cette action et obtienne les participations financières de ces dernières.

Après débat et vote, le Conseil Municipal donne son accord sur la proposition de convention à passer avec les Communes de Fourmies, Wignehies, Féron, Trélon, Glageon, Baives, Eppe-Sauvage, Moustier en Fagne et Wallers Trélon.

• Aide exceptionnelle

Une aide pour améliorer les conditions de vie de JAIMISON

Par courrier en date du 27 juin dernier Mr et Mme MARTIN François domiciliés 5 rue du Marais à Anor saisissent le Conseil Municipal pour une participation financière pour l'acquisition d'un chariot-douche nécessaire à la toilette de leur fils handicapé de 14 ans

prénom JAIMISON compte tenu que ce matériel n'est pas remboursé par la sécurité sociale, son coût s'élevant à 3.388,27 € T.T.C. et qu'un tel dossier fait l'objet d'une enquête approfondie. Ce dernier étant engagé, le Maire propose donc dans l'attente de la présentation d'un plan de financement prévisionnel de prendre une décision de principe pour participer financièrement à cette acquisition.

Après débat et à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, il est décidé le principe de participer au financement de cet équipement à hauteur de 1.500€ et d'indiquer que le montant de la participation sera fixé définitivement dès obtention d'un plan de financement prévisionnel.

• Fiscalité

Un outil fiscal supplémentaire pour diminuer les vacances des logements

Monsieur PERAT présente les principaux éléments d'une circulaire Préfectorale issue des dispositions de la loi portant engagement national pour le logement (ENL). Il indique que cette loi contient diverses dispositions fiscales dont une lui semble particulièrement intéressante pour poursuivre notre objectif d'amélioration de l'habitat et de permettre la réduction de la vacance de certains immeubles, il s'agit de l'assujettissement à la taxe d'habitation des logements vacants depuis plus de 5 ans.

En effet, par une délibération prise avant le 1^{er} octobre d'une année pour application au 1^{er} janvier de l'année suivante, les Communes peuvent assujettir à la taxe d'habitation, pour leur part et pour celle revenant aux établissements publics de coopération intercommunale sans fiscalité propre, les logements vacants depuis plus de 5 années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

M. PERAT précise que la taxe n'est pas due lorsque la vacance est indépendante de la volonté du contribuable ou lorsque le local a été occupé pendant 30 jours consécutifs au cours de chacune des années constituant la période de référence.





• Opération d'aménagement de la Place du Poilu et de la rue Léo Lagrange

Un marché à la hauteur de l'ambition du projet

La Commission d'Appel d'Offres réunie le jeudi 31 août dernier a décidé unanimement d'attribuer les 4 lots de ce marché aux entreprises classées en tête à l'issue des négociations et compte tenu des critères de classement des offres contenus dans le règlement de consultation. Monsieur PERAT précise que même si le lot n°1 est nettement au dessus de l'estimation du Cabinet BOCAGE (+20%), l'ensemble des 4 lots demeure quant à lui légèrement supérieur à cette estimation (+3,28%). Après débat et vote, il est décidé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants au nom et pour le compte de la Commune. La négociation sur l'ensemble des lots a permis une économie de 10.761,14 € TTC et le montant total du marché s'établit à 928.394,53 € HT soit 1.110.359,85 € TTC.

• Cession de terrain à bâtir, Rue du Tissage

Grâce à la vente de 2 terrains Communaux, 2 maisons vont être construites rue du Tissage

Depuis la mise en ligne sur le site internet de la Commune www.anor.fr et l'affichage à l'extérieur de la Mairie, des



descriptifs des 2 terrains Communaux à bâtir et à vendre, Monsieur le Maire indique qu'il a reçu 2 propositions d'achat. Le Conseil Municipal donne son accord pour les ventes de ces terrains à Mr RENARD Patrice et Mlle SEIMPERE Stéphanie domiciliés à Fourmies pour l'acquisition du lot 1 situé 17 rue du Tissage et de Mlle BLANCHET Sophie domiciliée à Anor pour l'acquisition du lot 2 situé 15 rue du Tissage.

• Forêt Communale

Pour une gestion durable de la Forêt Communale

Les membres du Conseil Municipal acceptent d'adhérer en vertu du titre XI des statuts de la FNCOFOR, à la politique de qualité de la gestion durable définie par l'entité PEFC et de s'engager à respecter le cahier des charges du propriétaire forestier de la région Nord Pas de Calais ainsi que le cahier des charges relatif à l'exploitation des bois qui seront façonnés sous la responsabilité de la commune. Cette adhésion est motivée par les 4 raisons

suivantes :

- conduire au succès une démarche commune de niveau national et international
- commercialiser les bois
- améliorer la qualité des travaux forestiers
- affirmer le choix de la gestion durable

• O.P.A.H. (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

De nouvelles subventions pour les habitants sont attribuées

Après rappel des objectifs de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui vise notamment à améliorer l'habitat existant, le Conseil Municipal attribue 5 nouvelles subventions municipales pour un montant de 5.459,59 € (soit 35.812,56 F), il rappelle également que cela représente depuis le début de cette opération, un investissement financier de la Commune de 64.427,03 € soit 422.613,61 €.

• Motion du Conseil Municipal

Pour une liaison ferroviaire rapide entre l'Avesnois et la Métropole Lilloise

Sur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, le Conseil Municipal apporte son soutien au Conseil Régional pour la liaison ferroviaire rapide entre la Sambre-Avesnois et la Métropole Lilloise et la Boucle d'essai ferroviaire, projet majeur du Pôle de Compétitivité.

Création d'une Agence Multi-Services Publics en Mairie

Proposition de convention et d'occupation du domaine communal avec le Conseil Général du Nord

Innover pour moderniser l'administration et pour la rapprocher des Citoyens

Au terme d'un appel à candidature, lancé par le Département, la Commune vient d'être retenue pour bénéficier de la création d'une Agence Multi-services Publics avec 4 autres dans le Nord. En effet, la Commune ne bénéficiait que de peu de services publics sur son territoire, nos habitants souffrant parfois d'un problème d'accès à ces services, les administrations étant éloignées géographiquement. La volonté de moderniser ces

accès aux services publics et la Mairie étant la principale administration relais entre les organismes et les usagers ont favorisé l'émergence de ce dossier auprès du Conseil Général du Nord. Il est vrai que de plus en plus d'administrations proposent des services en ligne via internet, mais peu sont connus du grand public et surtout toute une partie, non négligeable, de la population n'y accède pas par manque de matériel, de connaissance ou de compétence. Il est donc apparu essentiel de les accompagner dans leur démarche de

dématérialisation, tout comme il faut parfois le faire dans leur démarche papier. C'est donc l'objet de cette A.M.S.P. Agence Multi-services Publics qui sera installée à l'accueil de la Mairie dans la partie restant à aménager. En terme d'équipement, la Commune bénéficiera de postes informatiques et de bornes spécifiques à disposition des usagers qui seront guidés par le personnel communal pour la réalisation de leurs démarches. Administrations partenaires: la CAF, la CPAM, l'ANPE et l'ASSEDIC. D'autres services sont

également attendus et feront l'objet de projets ultérieurs. C'est donc une expérience intéressante dont la Commune va pouvoir bénéficier dans le cadre d'un programme Européen Interreg III A mené par le Conseil Général du Nord.





Depuis 1989, la Municipalité d'Anor met à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations. Bravo :



BREVET DES COLLÈGES

BERTRAND Amandine	LEJARZA Albert
BOULEAU Anaëlle	LELONG Anthony
DAUBERCIES Lucie	LEMOINE Florent
DESQUILBET Laura	LORDEREAU Dany
DESTRES Alexandre	MEHAUT Johan
DROUARD Kelly	PETIT Aurore
DUPONT Nicolas	PETIT Sabrina
FONTAINE Sibylène	PROUVEUR Christophe
GUERIN Jérémie	TUTIN Elodie
HALLET Quentin	VERBEKE Anne-Laure
HEUVENEERS Julien	VIEVILLE Axelle
HOUSSET Emilie	WILLOT Aurélien

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

DUSSART Dominique
PELLETIER Alexandra

MENTION COMPLÉMENTAIRE AIDE À DOMICILE

TONNAIRE Wendy

BREVET D'APTITUDE TECHNIQUE DE SECRÉTAIRE MILITAIRE

ROZE Pascaline

B.E.P.

CONTESSE Alexandre (BEP Maint. des Véhicules)
CZAYSKOWSKI Florent (BEP Elect.)
DUSSART Jean-Claude (BEP Prod. Méca. Informatisée)
LABROCHE Kévin (BEP Elect.)
LAFOREST Angélique (BEP Carr. San. et Soc.)
PICARD Damien (BEP Maint. des Véhicules)
SANGLIER Jérôme (BEP Vente Act. Marchande)

BACCALAURÉAT

BENOIT Mark (Bac S mention Bien)
BOSQUET Jérémie (Bac S mention A. Bien)
BOUCHER Elodie (Bac STT)
COGNAUX Aurore (Bac STT)
COUTURE Sabine (Bac STT)
DEFOSSEZ Ludivine (Bac STT)
DESTRES Céline (Bac Pro Secrétariat)
DHAINAUT Rémi (Bac STT)
DOBBELSTEIN Dimitri (Bac S)
DOBBELSTEIN Nicolas (Bac STT)
DROUARD Cindy (Bac STT)
GANTOIS Lolita (Bac STT)
HESSE Didier (Bac STT)
LEDUC Alexandre (Bac STI mention A. Bien)
LELONG Mickaël (Bac Pro maint. équipements ménagers)
LEWDEN Aurélie (Bac L)
MAYEUR Eddy (Bac L)
NICAISE Elodie (Bac STT mention Bien)
OLIVIER Cindy (Bac L)
PERAT Aurélien (Bac SMS)
POINT Alexandre (Bac STT)
REGUEME Marine (Bac SMS)
RENAUX Amélie (Bac S)

B.T.S.

CARLIER Alexandre (BTS Ass. Techn. d'Ingénieur)
DUHALDEBORDE Grégory (BTS Manag. Unit. Com.)
DUPONT Erika (BTS Traitement Thermique des Matériaux)
LEFEBVRE Carole (BTS Manag. Unit. Comm)
POTTIER Fabien (BTS Agent Immobilier)

LICENCE

DOBBELSTEIN David (Licence matériaux)
RUBENS François-Mathieu (Licence)
SALENGROS Céline (Licence SHS Psychologie)





Après une saison sportive bien remplie, la Municipalité a souhaité mettre à l'honneur les différents résultats individuels et collectifs obtenus par les Associations Sportives d'Anor.



★ **L'Avant-Garde :**
La plus ancienne société sportive anorienne.

LE VOLLEY CLUB ANORIEN

ALLAIRE Julien	HOULLIER Thomas
ALLAIRE Nicolas	HOULLIER Virginie
CHEMIEL Olivier	LEWDEN Jérème
DELLOUE Erwan	MAREE Gaëtan
DOBBELSTEIN David	MOLINERO Mathieu
DOBBELSTEIN Dimitri	PAPON Julien
DOULIS Alan	PELLETIER Marie
EGLOFFE Antoine	PROUVEUR Laurent
GRANDJEAN Valentin	TACQUENIER Kevin
HERCOT Jean-Philippe	VINCENT Perrine
HOULLIER Stéphane	VINCENT Pierre

LES SAPEURS-POMPIERS

AISSAT Malik	MALATRAY Adeline
ARDOISE Mickaël	PAYAN Maurice
CAMBRAY Audrey	PETRISOT Jérème
CAMBRAY Mathieu	SIMPERE Maxence
CHAMPAGNE Ulrich	THIEBAUT Nicolas
CORNIL Céline	WIDENDAELE Sébastien
CUVELIER Hugues	
FERET Kevin	
LEBRUN Julie	
LEJEUNE Romuald	

LE TIR À L'ARC

REUMONT Mathieu

L'AVANT GARDE DE GYMNASTIQUE

CORNIL Coline	PACHOLSKI Mathilde
DANIS Romain	PACHOLSKI Salomé
DELLOUE Erwan	REGNIER Sabrina
GROUZELLE Floriane	RICHARD Florian
GROUZELLE Valentine	THIEBAUT Marie
LECERF Clément	TISSERANT Amélie
LECERF Simon	TUTIN Elodie
MULLER Emeric	VERBEKE Anne-Laure

LE JUDO-CLUB ANORIEN

BAIVIER Dorothée	FAYOLA Aurore
BERNARD Alexandre	CLABAUT Gérard
BERNARD Stéphanie	PROVENZANO Julien
BOUTTEFEUX Alexandre	SCHEPENS Arnaud
BOUTTEFEUX Marc-Antoine	STUYVAERT Céline

LE PING-PONG CLUB ANORIEN (PPCA)

CONTESSE Alexandre	MEHAUT José
LELONG Anthony	RUBENS François-Mathieu
MEHAUT Johan	



★ Le **P.P.C.A.** a organisé une compétition "HANDISPORT" de Tennis de Table.

EDUCATION

La mise en place d'un LIEU-PASSERELLE avec deux antennes... Une expérimentation particulièrement INNOVANTE sur le TERRITOIRE.

• A partir d'une **analyse fine des observations** relevées par les services de la Prévention Maternelle et Infantile du Conseil Général du Nord mettant en évidence des besoins importants, notamment pour faciliter l'approche scolaire par l'enfant et par ses parents, la Municipalité d'Anor a décidé de créer **en partenariat avec l'Éducation Nationale, la C.A.F., le Département, un lieu-passerelle avec deux antennes**, l'une sur l'École Maternelle Les P'tits Loups, l'autre sur l'École Daniel Vincent.

• Une **méthodologie** bien pensée instaure un véritable **climat de confiance**, valorisant les parents dans leur « réussite de parents » s'appuyant sur l'efficacité, l'attention, la qualité des prestations. Ceux-ci demeurent étroitement associés dans l'action par un engagement progressif, par une meilleure connaissance de l'évolution et des besoins de leur enfant, par une invitation à prendre des initiatives partagées avec l'Enseignant en charge du suivi et de l'encadrement, par des échanges réguliers avec les autres parents...

• Un **fonctionnement pertinent** est mis en place sur les deux Écoles. L'accueil de l'enfant et d'un parent (ou une

Assistante Maternelle) se fait de 8h45 à 11h45 les lundis et mardis à l'École Daniel Vincent, les jeudis et vendredis à l'École Maternelle les P'tits Loups dans un lieu chaleureux, aménagé, convivial. Une enseignante spécialement nommée par l'Éducation Nationale, un personnel communal affecté à cette opération éducative, un personnel médical de la P.M.I. en assurent un encadrement de qualité.

• **Un partenariat fort et bien identifié autour de ce projet innovant**

– La concertation a permis d'identifier la participation des différents acteurs :

- L'Éducation Nationale dégage un 1/2 poste d'enseignant affecté spécialement,

- La C.A.F. apporte une contribution financière au fonctionnement,

- Le Conseil Général s'engage financièrement et apporte des moyens en personnels spécialisés (Médecin, infirmière, pédopsychiatre...),

- La Collectivité supporte la mise à disposition de locaux aménagés, de matériel spécifique et le personnel affecté (ATSEM).

*Jean-Luc PÉRAT
Maire d'Anor
Conseiller Général*

L'AVIS DE LA P.M.I

Dès la naissance, l'enfant est un individu à part entière doté d'un formidable potentiel : l'envie d'apprendre et le désir de découvrir.



Avec le lieu-passerelle, l'école se veut au plus près des besoins des tout-petits : la découverte de lui-même et des autres, l'exploration et la compréhension de ce qui l'entoure, l'enrichissement de son imaginaire par le livre et par le jeu.

Le lieu-passerelle, c'est apprendre la vie sociale, en douceur en étant rassuré par la présence chaleureuse et aimante de son parent contre lequel on peut toujours aller se blottir.

Ca peut être aussi pour les parents l'occasion de redécouvrir l'école et de s'y sentir bien.

*Anne-Claude LINÉ
Médecin-Chef de la P.M.I.*



La PAROLE à Madame l'Inspectrice ...

L'entrée à l'école maternelle, surtout si elle a lieu très jeune, bouleverse la vie de l'enfant et de sa famille. Une politique de scolarisation précoce efficace, tant qualitativement (opérer dans les meilleures conditions) que quantitativement (permettre au plus grand nombre d'en bénéficier) ne peut donc s'envisager qu'avec l'adhésion de l'ensemble des acteurs de la petite enfance investis localement (municipalité, PMI). A Anor, un travail de concertation a été entrepris (élus, écoles maternelles, PMI) afin de concrétiser la volonté commune de mettre en œuvre un dispositif passerelle permettant un accueil différent, répondant à la spécificité et aux besoins des enfants âgés de deux ans. La création d'une action innovante interpartenariale permettant à des enfants de deux ans de s'adapter progressivement à la vie en collectivité pour les conduire à une intégration scolaire réussie a été proposée.

1) Les objectifs

- favoriser et optimiser la scolarisation des enfants âgés de deux ans sur la ville d'Anor.
- favoriser la réussite scolaire.
- favoriser l'adaptation des enfants à l'école, aider à leur socialisation et permettre leur intégration.
- construire les premières compétences

scolaires du cycle 1.

- améliorer ou instaurer l'accueil des parents et des enfants, les intéresser à l'école et ses enjeux.
- améliorer et permettre le « passage » de la maison à l'école.
- accompagner la séparation « parents-enfant ».

2) Le rôle de chacun

rôle de l'enseignante :

- faciliter l'accès à l'école maternelle.
- renforcer pendant un temps donné les équipes pédagogiques des écoles engagées dans le dispositif.
- participer à l'évaluation du dispositif.

rôle de l'ATSEM

- prendre en charge le maternage des

jeunes enfants.

- favoriser les conditions d'apprentissage du jeune enfant.

rôle de l'éducateur de jeunes enfants

- mettre en confiance les parents et l'enfant pour aider à la séparation et permettre une approche positive de l'école.
- travailler en complémentarité avec les membres de l'équipe.
- assurer les liaisons et la collaboration avec les partenaires sociaux.

Jany PRINGAULT

Inspectrice de l'Education Nationale



Du COCON FAMILIAL à l'ÉCOLE MATERNELLE: un passage en douceur via le lieu-passerelle



Une Aide Exceptionnelle à l'Investissement et c'est un beau projet qui émerge... Il y a trois ans, la Caisse d'Allocations Familiales de MAUBEUGE décidait d'accompagner la Ville d'ANOR pour réaliser un lieu de ressources et d'échanges pour les familles, en réponse à la problématique de la parentalité et de la co-éducation. Le projet « Lieu Passerelle » était né. Cet équipement, implanté au sein des deux écoles maternelles, se donne pour objectifs de valoriser les parents dans leur rôle éducatif, de réaffirmer

les enjeux de l'école et le sens des apprentissages partagés et de faciliter les acquisitions parentales dans les différents domaines de l'éducation et de la socialisation de l'enfant (santé, propreté, hygiène alimentaire, respect des règles...). Tout un programme si nécessaire aujourd'hui pour garantir un passage en douceur vers l'école maternelle.

Frédéric GIESEK

Directeur Adjoint de la Caisse d'Allocations Familiales de Maubeuge



Le RECENSEMENT est utile à chacun de nous Pensez-y !

**Toute la population vivant à ANOR
sera recensée entre le 18 janvier et le 17 février 2007**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

ANOR fait partie du groupe de communes de moins de 10.000 habitants recensées en 2007.

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les question-

naires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 17 février 2007.

Votre réponse est impor-

tante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.**

Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études

économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie par téléphone au 03 27 59 51 11 ou par mail : contact-mairie@anor.fr.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2008.

Pour vous aider à identifier les agents recenseurs, nous vous les présentons.



Yvonne
BOSQUET



Pierre
CRINIER



Jacky
MELTZ



Jeannine
PLEE



Patrice
VANDEKERCKHOVE



Les GRANDES ORIENTATIONS et le projet d'aménagement de la Commune d'Anor

1 – Améliorer l'image des entrées de la Commune

- La **friche du Tissage** acquise il y a quelques mois par le biais de l'Établissement Public Foncier (E.P.F.) présente un intérêt certain, notamment pour requalifier l'entrée côté Fourmies, en face de la Chapelle Saint-Gorgon. Un projet de réhabilitation en partenariat avec l'Avesnoise se profile sur la base de trois opérations de mixité sociale, à savoir une réservée à la location-accession (6 unités), une à la location simple (3 ou 4 unités), une à la construction individuelle (3 lots libres viabilisés).

- Le **chantier des 8 logements en location-accession**, Rue de Momignies, géré par l'Avesnoise, avance en parallèle aux travaux engagés par la Collectivité d'Anor pour donner de la qualité avec l'enfouissement des différents réseaux, la rénovation de l'éclairage public, les trottoirs, les stationnements, le cadre de vie...

- **Un projet de lotissement de 9 lots viabilisés** est envisagé Rue de Momignies. La Commune d'Anor a décidé d'en garder la maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement, et d'en assurer la communication, la promotion et la vente.



Un règlement en cours d'élaboration permettra très prochainement aux porteurs de projet de s'informer sur les conditions de construction (choix de matériaux...).

un organisme bancaire engageant les différents frais à leur place...

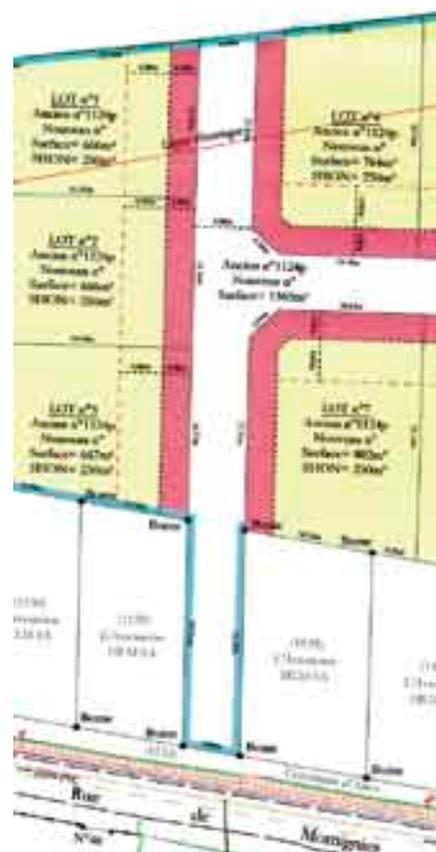
Nous en reparlerons très prochainement.

2 – Se donner les moyens de lutter contre l'habitat insalubre, de maîtriser les loyers, d'améliorer les économies d'énergie...

Après le succès de la 1^{ère} opération sur Anor (une centaine de dossiers aidés), une seconde **OPAH de revitalisation rurale** va être engagée au niveau du CANTON de Trélon.

Celle-ci s'adressera aux propriétaires occupants et bailleurs **sur des secteurs déjà définis** afin de lutter contre l'habitat insalubre et indécent, d'améliorer les économies d'énergie, de maîtriser les loyers... avec des facilités de gestion, de prise en charge, d'aide financières exceptionnelles...

Le portage des dossiers sera totalement différent avec un accompagnement particulièrement significatif, notamment pour permettre aux foyers les plus modestes d'être accompagnés par



• **L'assainissement... une action régulière pour respecter l'environnement.**

Tranche par tranche, l'assainissement collectif se poursuit sur le territoire de la Commune d'Anor. Ces travaux se sont déroulés, rue du Camp de Giblou et Impasse de la Passerelle. Les riverains



Celle-ci avait fait l'objet d'une large concertation avec l'équipe pédagogique et les représentants des parents d'élèves. La commission des travaux a ensuite proposé au Conseil Municipal le projet qui a été validé. Depuis la rentrée scolaire, le parking est opérationnel et démontre la pertinence de la réalisation. Il se verra équipé dans quelques semaines d'un abri pour les parents attendant leurs enfants

• **Travaux de sécurité piétonnier, Rue Pasteur.**

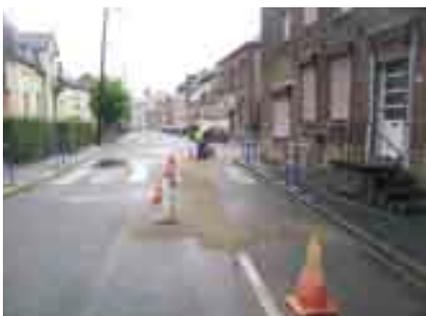
L'attention de la Municipalité a été atti-

auront l'obligation de se raccorder au réseau dans les 2 ans qui suivent.

Un renforcement de réseau, rue du Marais, est en cours. Après un appel d'offre, le SIAN a confié l'ensemble des travaux à une entreprise locale (STPA).

• **Enfouissement Impasse Rue de Trélon**

Les réseaux électrique et téléphonique viennent d'être enfouis. Ces travaux permettront à moyen terme d'envisager la réfection de cette voirie en Impasse en lui donnant encore plus de convivialité.



rée par les utilisateurs de la Rue Pasteur en général et plus particulièrement par les mamans accompagnant leurs enfants à l'école avec des poussettes afin d'améliorer la sécurité, la circulation sur les trottoirs.

Une première réponse vient d'être apportée en réalisant deux aménagements pertinents et efficaces dans la rue Pasteur aux endroits critiques.

• **L'ancienne école du Point du Jour**
Création d'une salle de réception avec



une cuisine équipée et ses annexes, ce qui offre la possibilité de louer cet ensemble pour une quarantaine de convives. Par ailleurs, tout l'équipement sanitaire a été revu avec un accent tout particulier sur l'accessibilité pour tous.

Une nouvelle répartition des réseaux permettra une gestion plus logique et individuelle pour chaque espace (salles, radio Echo FM, logements, associations...).



• **Pose des 2 ossuaires au cimetière**

Après avoir effectué les différentes démarches réglementaires, la Commune vient d'installer deux «ossuaires» au cimetière avec pour objectifs de traiter les tombes dégradées abandonnées et de mettre en sécurité les monuments dangereux. Ces ossuaires recevront les ossements récupérés et recensés.



• **Parking école Daniel Vincent : Confort et sécurité**

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons présenté l'esquisse du Parking de l'école Daniel Vincent.



• **Reconstruction de la Pompette de la Verrerie Noire**

Anor, Ville où l'eau est présente partout sur son territoire. La première pompette vient d'être réhabilitée par les Employés Municipaux. Les gardes-corps viennent d'être tout récemment posés et restent fidèles à la construction d'origine.



• **Création d'un parking – Rue du Marais**



Cet aménagement permettra d'éviter des stationnements sur les trottoirs.

• **Fleurissement de qualité récompensé**



Le Gîte récompensé

Même si les conditions climatiques ne sont pas toujours au rendez-vous, cela n'a pas empêché la Commune d'Anor d'obtenir pour la troisième année consécutive, le 1^{er} prix départemental pour son Gîte de Séjour Municipal.



• **Plantations à l'Ecole Daniel Vincent**

ANOR la Ville qui plante! N'oubliez pas l'opération **PLANTONS LE DECOR**, contact au **03.27.59.51.11** demander Patricia HALLANT ou par mail : patricia.hallant@ville-anor.fr

• C.L.S.H. Permanent

Que du bonheur pour les + de 6 ans
De nombreuses activités sont proposées aux jeunes dans le cadre du C.L.S.H, sous forme d'ateliers, de sorties, de rencontres intergénérationnelles. Les enfants et les parents en sont très satisfaits. Le mercredi et les petites vacances sont bien occupées. Lieu d'accueil : Ancienne école Maternelle. Renseignement à l'accueil en Mairie ou par téléphone au : **03 27 59 51 11**



• Bibliothèque

À découvrir et à consommer sans modération
Vous aimez lire, n'hésitez pas à vous rendre à la Bibliothèque (Ancienne Ecole Maternelle : Rue Pasteur). Sophie vous accueille, vous propose différents ouvrages et vous conseille dans vos recherches. Les enfants des écoles participent aux nombreuses expositions qui vous sont ensuite présentées tout au long de l'année, encouragez-les en venant les visiter.

• Départ Autonome

des jeunes qui se prennent en charge
14 jeunes travaillent sur un projet de départ autonome au ski. Ils ont réalisé plusieurs actions d'autofinancement : tournoi de football, nettoyage des salles, participation au service au cours du repas des anciens etc... Mais nous tenons surtout à les féliciter d'avoir participé au Téléthon Cantonal. Leur tournoi de Football en salle a rapporté 489 €.



• Téléthon Cantonal

1.325 € reversés à l'A.F.M.

Nous remercions également les associations et bénévoles pour leur engagement des 1 et 2 décembre à ce grand moment de solidarité.

• Animations pour les 12/16 ans et les 16/25 ans

pour éviter l'oisiveté
De nombreuses activités sont proposées pour la Jeunesse... n'hésitez pas à venir les découvrir au **Mille Club** près du

Gymnase.

Renseignements sur place le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

• Semaine du Goût

pour le plaisir des papilles

C'est l'occasion de découvrir les fruits et les légumes dans les écoles avec le partenariat de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Toutes les écoles participent à l'atelier cuisine. Cette année, les enfants ont confectionné des coupes qu'ils ont ensuite dégustés.



Les SORTIES, ANIMATIONS et informations du C.C.A.S

1 • LES SORTIES 2006 ORGANISÉES PAR LE C.C.A.S, EN PARTENARIAT AVEC LE C.L.S.H. PERMANENT ET L'ASSOCIATION « A DEUX MAINS »

• Le 10 mai 2006 :

Organisation d'une visite guidée au Moulin à Farine de Villeneuve d'Ascq et de son espace meunerie. Visite à la Maison du Pain à Marcq-en-Baroeul.

• Jeudi 10 août 2006 :

Voyage à la Mer (Ostende et Middelkerk).



2 • ANIMATIONS

• Mercredi 18 octobre 2006 :

Dans le cadre de la « Semaine Bleue », une après-midi récréative fut organisée en faveur des Aînés. Le goûter offert par la Municipalité fut servi par les enfants du C.L.S.H. permanent. Nos remerciements iront aux bénévoles des Restos du Cœur pour le service et à Madame Guislaine PO-

TELLE, Conseillère Municipale pour la préparation des gaufres, particulièrement appréciées.

• Mercredi 8 novembre 2006 :

Organisation d'une après-midi exposition et scénettes en Parler Picard Anorien en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Les enfants du C.L.S.H. permanent ont participé au service du goûter offert par la Municipalité avec la collaboration des bénévoles des Restos du Cœur et de Madame Guislaine POTELLE, Conseillère Municipale.

• Vendredi 8 décembre 2006 : Noël de la P.M.I

Conte par Sophie WAROQUIER, notre bibliothécaire. Le goûter proposé par la Municipalité fut servi par les membres de l'Association « A Deux Mains » complété par une distribution de jouets offerts par le C.C.A.S.

• Colis des Aînés :

il fut distribué à partir du 11 décembre 2006 pour les Anciens de 65 ans et plus.



3 • A VENIR

• le 21 janvier 2007 :

Concert en faveur des Restaurants du Cœur, en partenariat avec l'Ecole Municipale de Musique et la Chorale « Anor en Chœur »... Soyez généreux.

A.F.A.D (Aide Familiale A Domicile)

12 C, Rue Henri Dunant
59610 FOURMIES
Tél. : 03 27 60 71 00

**Ateliers tous les lundis
de 13h30 à 17h00
à la Maison de la Solidarité**

*Aquarelle - Couture - Broderie
Patchwork - Serviettage - Crochet
Embellissement du cadre de vie*

Association « A Deux Mains »

Rejoignez-les ! Le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h00

- Interventions sur des sujets divers par des professionnels
- Visites entreprises
- Ateliers couture, cuisine, bien-être
- Activités manuelles
- Voyages organisés avec le C.C.A.S

• le Mardi de 13h30 à 16h30

dans les locaux de la Maison de la Solidarité au

44, Rue d'Hirson, • le **Jeudi de 13h30 à 16h30** à la Salle Jean MONET.



A DEUX MAINS

“ Épicerie Solidaire ”

Venir en aide
aux personnes en difficultés.

**Pour tout renseignement,
contacter Mariam
Le lundi et le mardi
au 03 27 57 41 73**

★ La **DUCASSE DE MAI**



Une course cycliste relevée et de qualité

★ **Le REPAS DES AÎNÉS**



Un moment festif

Chaque année, il est un moment vraiment attendu, celui du Repas de nos Aînés. C'est une véritable fête donnée en l'honneur de nos Anciens à qui nous devons tant...

★ **FÊTE de la MUSIQUE**

Cette année, la Fête de la Musique a eu un éclat particulier avec une participation de nombreux musiciens ou choristes en différents lieux de la Commune.



Des animations pour tous les goûts



Nos deux doyens de la journée :
M. SERIS Victorien et Mme CARNIAUX Cécile



A la
Verrerie
Noire,
une
aubade



Les enfants des Écoles mobilisés



Une animation djembé, Rue Pasteur

★ Le JAZZ S'INVITE...



Joly Jazz au gymnase en juillet

★ La DUCASSE du 15 août



Catch à la Salle des Fêtes.

★ Le RALLYE DU PATRIMOINE a fait escale à Anor en Septembre



Le lancer "d'espadrilles"... Une spécialité

A l'initiative des communes du Canton de Trélon avec le concours de l'Écomusée et du Val Joly, ce rallye permet de découvrir le patrimoine remarquable et de passer un bon moment ludique avec des jeux traditionnels... **Rendez-vous en 2007 !**

★ La SEMAINE BLEUE pour nos anciens



avec le concours des enfants

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2006

• 1^{ère} Catégorie – Façades

01: MAYEUR Eddy, 02: VANDIN Jean-Marc, 03: GRASSART Yves
04: GUERIN Régine, 05: BLANCHARD Liliane, 06: DEFOSSEZ Françoise,
07: LACOCHE Patrice, 08: PAPON Thierry, 09: SANTER Jessica,
10: JASSOGNE Cindy, 11: ROZE Sergine.

• 2^{ème} Catégorie – Façades et - de 50 m²

01: LEFEVRE Karine, 02: PAPON Marcelle, 03: DROUARD Patricia,
04 Ex.: BOURGEOIS Didier, 04 Ex.: WATTIGNY Michèle, 06: LARCHER Bernard,
07 Ex.: MARECHAL Michel, 07 Ex.: GROUZELLE Evelyne, 09: BROUWERS Laura,
10: BIENFAIT Yvette, 11: DIACRE Bernard, 12: BOUDIN Paulette, 13: PATTE Sylvie.

• 3^{ème} Catégorie – Façades et + de 50 m²

01: CUVELIER Eliane, 02: PETRISOT Eliane, 03: HINYOT Michel, 04: GUERIT Jean,
05: FOSTIER Anne-Marie.

• Hors Catégorie – Façades et + de 50 m²

01: ROUCOU Alain, 02: JEAN David

Merci à tous les Anoriens qui s'investissent pour changer l'image de la Commune et accompagner les actions municipales de fleurissement et d'embellissement.





Programmation des CONCERTS organisés par la MUNICIPALITÉ D'ANOR Salle des Fêtes Robert DUBAR d'Anor

Samedi 27 janvier 2007 - 20h30

★ LES NÉGROPOLITAINS CHANTENT BOBY LAPOINTE

Un spectacle écrit et mis en scène par Ferdinand Batsimba.

Aujourd'hui, on appelle **Négro-politains**, les Africains vivant en métropole élevés dans la culture et les usages de la langue de Molière. La compagnie Les Négropolitains-Ferdinand Batsimba est le symbole d'une culture métisse, une culture foisonnante qui permet à la langue française de vivre en oubliant de se scléroser. En Afrique, cette langue riche de sève, de couleurs et d'imagination prend corps sur les marchés bigarrés de Dakar à Abidjan en passant par Brazzaville. Elle s'enflamme dans les dibiteries, les maquis et autres gargotes.

Boby Lapointe n'était pas noir mais lui aussi adorait jouer avec la langue, ses rimes et sa musicalité. Il ne dédaignait parler ni avec ses mains



ni avec ses pieds. Il ne répugnait pas non plus à pratiquer le petit nègre. Quoi d'étonnant à ce que la compagnie Les Négropolitains s'empare de

Boby Lapointe et de ses chansons et en profite pour les métisser de saveurs africaines contemporaines. Un spectacle insolite, à consommer sans modération, surtout à ne pas manquer... vous le regretteriez.

Tarif : 5 € et 2 €.

Concert organisé dans le cadre des Transfrontalières – Saison Culturelle 2006-2007. Retrouvez toute l'actualité des manifestations communales sur le portail www.fourmies-trelon.fr, rubrique « Vie du territoire » « Agenda des manifestations ». Avec le soutien du Réseau Culturel du Conseil Général du Nord



★ GALLIKO MANGGÈS

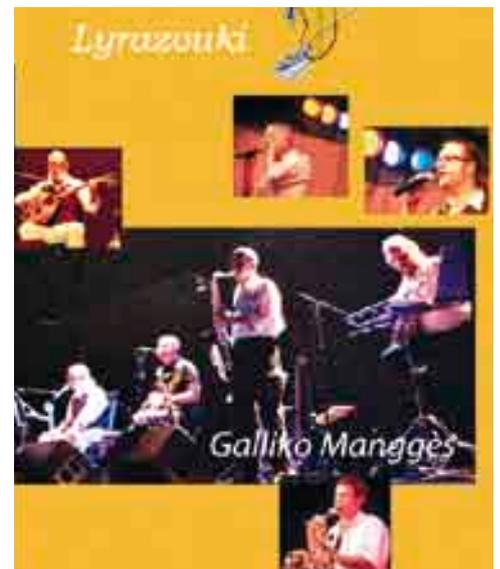
Découvrez la musique grecque dans une ambiance de taverne grecque avec le Groupe **Galliko Manggès**. Les musiciens de Galliko Manggès, issus de la scène actuelle francophone, proposent, de façon enthousiaste, un répertoire original, métissage des cultures musicales grecques et françaises.

Mêlant **instruments acoustiques traditionnels et technologies musicales actuelles**, ces « gars français » (traduction littérale de Galliko Manggès) se sont appropriés la musique grecque populaire des campagnes, des îles et des villes, pour la réinterpréter, la transcender et la présenter sous un nouveau jour, loin

des clichés habituels.

Avec Kristos Marais (chant, bouzouki, baglama, sazi), Alex Fern (chant), Martine Lehembre (chant, accordéon), Didier Pietton (saxophones), Pierre-Damien Castelain (percussions, guitare, séquences).

Restauration proposée sur place par la Compagnie Lyrazouki, à partir de 19h. Dégustation d'un mezzé grec : feuilles de vigne, olives, tzatziki, tarama, féta, légumes, haricots... et pâtisseries grecques.



Samedi 17 mars 2007 - 20h30